



GREFFE MUNICIPAL
de
SAINT-LIVRES

Saint-Livres, le 7 avril 2026

**PROCES-VERBAL DU DEPOT DES LISTES
POUR L'ELECTION A LA SYNDICATURE
2026-2031
Du 26 AVRIL 2026 (1^{er} tour)**

Réunis le 7 avril 2026 à 12h00, le Vice-Président du Conseil communal, M. Pierre-Alain PACHE,
et Mme Amandine REYMOND, Secrétaire municipale, ont examiné :

- La liste d'entente municipale
 - 1 siège à pourvoir

Et l'atteste conforme.

Dans le délai fixé à ce mardi 7 avril à 12h, 1 seule candidature pour l'élection à la syndiculture a été enregistrée. Il s'agit de M. Pierre-André Pellet qui est donc élu tacitement pour la législature 2026-2031.

Séance levée à 12h15.

Pierre-Alain PACHE, Vice-Président du Conseil communal

Amandine REYMOND, Secrétaire municipale